

MISE AU CONCOURS

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, dans le cadre de l'Institut des sciences logopédiques, met au concours

UNE CHARGE D'ENSEIGNEMENT (CE)**EN TROUBLES DE LA PAROLE, DE LA FLUENCE ET DE L'ORALITE**

Katrin Skoruppa
Professeure
katrin.skoruppa@unine.ch
Tél. +41 (0)32 718 17 80

Statut : 2h/semaine au semestre de printemps
(février - mai) - (3^{ème} année du BA Logopédie)

Entrée en fonction : 1^{er} février 2023

Traitement : <https://www.unine.ch/srh/charge-e-s-denseignement>

Titre requis : Doctorat de préférence en logopédie, (psycho-)linguistique, sciences du langage, psychologie, sciences cognitives, sciences de l'éducation (ou disciplines voisines) ou diplôme de Master/autre titre jugé équivalent

Qualifications : Expérience professionnelle d'enseignement et/ ou clinique dans le domaine de l'évaluation et de l'intervention au niveau de la parole, de la fluence et de l'oralité ; expérience d'enseignement universitaire souhaitée.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées à la prof. Katrin Skoruppa, rue Pierre-à-Mazel 7, 2000 Neuchâtel, par mail de préférence (katrin.skoruppa@unine.ch)

Les personnes intéressées doivent adresser leur candidature avec les documents d'usage (lettre de motivation, curriculum vitae et références) au secrétariat de l'Institut des sciences logopédiques, rue Pierre-à-Mazel 7, 2000 Neuchâtel ou par e-mail à : secretariat.islo@unine.ch **jusqu'au 20 janvier 2022.**

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

INFORMATIONS

Contexte institutionnel

L'offre de formation en logopédie de l'Université de Neuchâtel propose un parcours complet, reconnu par la CDIP pour l'exercice professionnel. La formation se compose d'un Bachelor en lettres et sciences humaines (180 ECTS), suivi d'un Master en logopédie (120 ECTS).

Les plans d'études et les descriptifs de cours peuvent être consultés ici :

<http://www.unine.ch/lettres/home/espace-etudiant-e-s/etudes.html>

Contenu du cours

Se situant au niveau Bachelor, ce cours offrira plutôt une introduction théorique aux troubles de la parole, de la fluence et de l'oralité qui pourra ensuite servir de base à des enseignements plus pratiques sur leur prise en charge logopédique au niveau du Master professionnalisant. Il abordera les thématiques suivantes :

- Parcours des étapes les plus importantes du développement de la parole, de la fluence et de l'oralité avec un rappel des aspects anatomiques et fonctionnels nécessaires pour comprendre ce développement
- Présentation des principaux troubles dans les domaines la parole, de la fluence et de l'oralité chez l'enfant et bref aperçu des troubles chez l'adulte ; différenciation d'autres troubles
- Discussion des aspects importants à prendre en compte lors d'une évaluation logopédique de ces troubles, esquisse des possibilités de prise en charge

Collaborations

De manière générale, l'enseignant-e nommé-e devra collaborer étroitement avec la responsable de Bachelor ainsi qu'avec l'ensemble des enseignant-e-s de la formation y compris au niveau Master. Une collaboration privilégiée est souhaitée avec les enseignant-e-s des cours traitant du développement et des troubles du langage chez l'enfant ainsi que de la phoniatry et de la stomatologie au niveau du Bachelor.

Autres tâches

Le/la titulaire devra également :

- assumer la responsabilité des examens liés à ses cours et donc être disponible au moment des sessions d'examens (janvier-février, juin, août-septembre)
- assumer éventuellement la direction de mémoires de Master en logopédie
- fonctionner comme expert-e lors de jurys de mémoire de Master selon les besoins
- assumer au besoin des tâches administratives